

ASSOCIATION SAVOYARDE D'ACCUEIL  
DE SECOURS, DE SOUTIEN ET D'ORIENTATION  
« *LA SASSON* »

142, rue de la Perrodière  
73 230 SAINT-ALBAN-LEYSSE

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

- RAPPORT GENERAL
- RAPPORT SPECIAL

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

**\*RAPPORT GENERAL\***

**Michel DECARRE**  
**Philippe RAYMOND**

EXPERTS COMPTABLES  
*Inscrits au tableau de l'Ordre de la Région Rhône-Alpes*  
COMMISSAIRES AUX COMPTES  
*Membres de la Compagnie Régionale de Chambéry*

---

**Association Savoyarde d'Accueil  
de Secours, de Soutien et d'Orientation  
"La SASSON"**

142, rue de la Perrodière  
73230 – SAINT ALBAN LEYSSE

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre Association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS :

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Le déficit dégagé en 2006 sur les crédits « *direction de la population et des migrations* » (D.P.M.) à hauteur de 157 855,37 euros n'avait pas été imputé sur la « *réserve de trésorerie* » des fonds dédiés car une subvention complémentaire avait été demandée. Il s'ensuit qu'un excédent du même montant a été constaté sur l'exercice 2007 par l'obtention d'une subvention comptabilisée en produits exceptionnels.
- La partie des fonds dédiés relative à la DPM a pu être transférée dans un compte 106 850 « *réserve de trésorerie DPM* », pour un montant de 206 696,10 €.
- Une subvention de la DDASS a été reçue sur l'exercice 2007 à hauteur de 83 645 € et comptabilisée en produits exceptionnels, pour compenser la créance dépréciée à 100 % en 2006 de votre association sur les « Ateliers Savoyards de la Vie Active ». En conséquence, l'association la Sasson a décidé de geler cette créance pendant toute la durée de 10 ans du plan de redressement de ceux-ci.
- Deux litiges prud'homaux en cours ont été provisionnés à hauteur de 44 606,52 € au 31 décembre 2007, soit la totalité de la demande des deux salariés concernés.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus, des hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, des informations fournies aux pages six et sept de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve exprimée dans la première partie du rapport.


## III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES :

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration, et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Annecy-le-Vieux, le 28 avril 2008

Pour la SARL « *Cabinet Michel DECARRE et associés* »  
Michel DECARRE  
Cabinet Michel DECARRE et associés  
Commissaire aux comptes  
Expertise comptable  
Commissariat aux comptes  
13 Parc des Raisses  
74940 ANNECY LE VIEUX  
Tél. 04 50 27 77 63  
RCS ANNECY B 400 294 062



13 parc des Raisses - 74940 ANNECY-LE-VIEUX – Tél : 04.50.27.77.63 – Fax : 04.50.23.33.80  
E-Mail : [michel.decarre@cabinet-ph-raymond.com](mailto:michel.decarre@cabinet-ph-raymond.com)

SARL "Cabinet Michel DECARRE et associés" au capital de 7.622,45 € - N° Siret 400 294 062 00015  
Code activité 741 C – RCS: Annecy B 400 294 062 - N° Identification TVA : FR 82 400 294 062

**\*RAPPORT SPECIAL\***

**Michel DECARRE**  
**Philippe RAYMOND**

EXPERTS COMPTABLES  
Inscrits au tableau de l'Ordre de la Région Rhône-Alpes  
COMMISSAIRES AUX COMPTES  
Membres de la Compagnie Régionale de Chambéry

---

**Association Savoyarde d'Accueil  
de Secours, de Soutien, et d'Orientation  
"La SASSON"**

142, Rue de la Perrodière  
73230 - SAINT ALBAN LEYSSE

RAPPORT SPECIAL SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés conclus au cours de l'exercice.

En application de l'article R.612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements visés à l'article L.612-5 du Code de commerce qui sont intervenus au cours de l'exercice.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article L. 612-5 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

a) Opération avec l'Association "LES FOYERS DE L'OISEAU BLEU"

Votre Association assure la comptabilité, la gestion des paies et des autres travaux administratifs de l'Association « *LES FOYERS DE L'OISEAU BLEU* ».

Ces prestations ont donné lieu à une facturation forfaitaire de 1 300,00 Euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Au 31 décembre 2007, l'Association « *LES FOYERS DE L'OISEAU BLEU* » restait devoir à votre Association un montant de 3 329,50 Euros.

- Membres du Conseil d'Administration concernés par cette convention :
  - Monsieur Albert RENE,
  - Monsieur Jean-Paul FELTZ-JUMELAIS

b) Opérations avec l'Association « ATELIERS SAVOYARDS DE LA VIE ACTIVE »

1) Locaux situés 142, rue de la Perrodière à Saint Alban Leysse

Ces locaux sont pris à bail par votre Association et utilisés par l'Association "LES ATELIERS SAVOYARDS DE LA VIE ACTIVE" pour son activité.

- Loyers refacturés au titre de 2007 :	22 836,37 €
- Frais d'électricité et de gaz refacturés :	4 114,68 €

2) Suivi administratif de l'association

Votre association assure la comptabilité, la gestion des paies et des autres travaux administratifs de l'association « LES ATELIERS SAVOYARDS DE LA VIE ACTIVE ». Ces prestations n'ont donné lieu à aucune facturation.

Au 31 décembre 2007, l'Association « LES ATELIERS SAVOYARDS DE LA VIE ACTIVE » restait devoir à votre Association la somme de 80 191,04 € avant redressement judiciaire, provisionnée à 100 % et la somme de 5 859,91 € après redressement judiciaire.

- Membres du Conseil d'Administration concernés par ces conventions :
  - Jusqu'en septembre 2007 : Monsieur Philippe BRANCHE
  - A partir d'octobre 2007 : Monsieur Pierre COLIN

c) Opération avec l'Association « LA GALOPPAZ »

Votre Association assure la comptabilité, la gestion des paies et des autres travaux administratifs de l'Association « LA GALOPPAZ ». Ces prestations n'ont donné lieu à aucune facturation.

- Membres du Conseil d'Administration concernés par cette convention :
  - Monsieur Pierre COLIN
  - Monsieur Jacques BARNOUX

d) Opérations avec l'Association "OURANOS TAP"

1) Financement de l'activité "éveil et culture"

L'Association LA SASSON a bénéficié en 1999 d'un financement de la DDASS destiné à rembourser à l'Association OURANOS TAP, à due concurrence, les coûts supportés sur cette activité « éveil et culture ».

Montant initial de la subvention :	19 818,00 €
Montant utilisé antérieurement :	19 199,73 €
Montant utilisé sur l'exercice 2007 :	512,76 €
	.....
Montant restant disponible au 31/12/2007	105,52 €

2) Suivi administratif de l'Association

- Membres du Conseil d'Administration concernés par ces conventions :
  - Monsieur Jacques ROYER
  - Monsieur Louis BOURDET

e) Opération avec l'Association "TERRE SOLIDAIRE"

Votre Association assure la comptabilité, la gestion des paies et des autres travaux administratifs de l'Association « TERRE SOLIDAIRE ». Ces prestations n'ont donné lieu à aucune facturation.

Au 31 décembre 2007, l'Association « TERRE SOLIDAIRE » restait devoir à votre Association la somme de 511,21 Euros.

- Membres du Conseil d'Administration concernés par cette convention :
  - Monsieur Henri LEMOINE
  - Monsieur Francis ZETNER

f) Opération avec l'Association "ENTREPRISE INDUSTRIELLE DE LA COMBE DE SAVOIE"

Votre Association assure la comptabilité, la gestion des paies et des autres travaux administratifs de l'Association « E.I.C.S. ». Ces prestations n'ont donné lieu à aucune facturation.

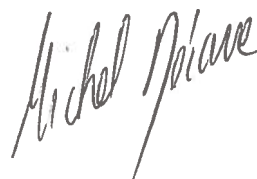
Au 31 décembre 2007, l'Association « E.I.C.S. » restait devoir à votre Association la somme de 32 447,83 €.

- Membres du Conseil d'Administration concernés par cette convention :
  - Monsieur Gerard TISSOT
  - Monsieur Pierre DOUCET

Fait à Annecy-le-Vieux, le 28 avril 2008

*Pour la SARL « Cabinet Michel DECARRE et associés »*  
Michel DECARRE  
Commissaire aux comptes

**Cabinet Michel DECARRE et Associés**  
Expertise comptable  
Commissariat aux comptes  
13 Parc des Raisses  
74940 ANNECY LE VIEUX  
**Tél. 04 50 27 77 63**  
RCS ANNECY B 400 294 062



13 parc des Raisses - 74940 ANNECY-LE-VIEUX – Tél : 04.50.27.77.63 – Fax : 04.50.23.33.80  
E-Mail : [michel.decarre@cabinet-ph-raymond.com](mailto:michel.decarre@cabinet-ph-raymond.com)  
SARL "Cabinet Michel DECARRE et associés" au capital de 7.622,45 € - N° Siret 400 294 062 00015  
Code activité 741 C – RCS: Annecy B 400 294 062 - N° Identification TVA : FR 82 400 294 062



**\*ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007\***

**Association La Sasson**

ACTIF	31-déc-07			31-déc-06
	Montant brut	Amort. & dépréciations	Montant net	Montant net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Frais d'établissement				
- Autres immobilisations incorporelles	40 190	40 190	0	2 057
- Immobilisations incorporelles en cours				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions				
- Installations techniques, matériel & out	2 722	2 509	213	663
- Autres immobilisations corporelles	490 967	386 569	104 398	90 114
- Immobilisations corporelles en cours				
<b>Immobilisations financières</b>				
- Participations et créances rattachées à des participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts				
- Autres immobilisations financières	35 220		35 220	34 280
<b>TOTAL I</b>	<b>569 099</b>	<b>429 268</b>	<b>139 831</b>	<b>127 113</b>
<b>Compte de liaison</b>				
<b>TOTAL II</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
- Matières premières et fournitures				
- Autres approvisionnements				
- En-cours de production (biens et services)				
- Produits intermédiaires et finis				
- Marchandises				
<b>Avances &amp; acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances</b>				
- Créances redevables et comptes rattachés	711		711	2 160
- Autres créances	356 695	83 988	272 707	258 790
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>1 167 015</b>		<b>1 167 015</b>	<b>251 424</b>
<b>Disponibilités</b>	<b>180 316</b>		<b>180 316</b>	<b>317 491</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>61 408</b>		<b>61 408</b>	<b>37 316</b>
<b>TOTAL III</b>	<b>1 766 144</b>	<b>83 988</b>	<b>1 682 157</b>	<b>867 181</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices</b> IV				
<b>Primes de remboursement des obligations</b> V				
<b>Ecart de conversion (actif)</b> VI				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>2 335 243</b>	<b>513 256</b>	<b>1 821 988</b>	<b>994 294</b>

**Association La Sasson**

<b>PASSIF</b>	<b>31-déc-07</b>	<b>31-déc-06</b>
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>		
- Fonds associatifs	26 797	26 797
- Dons et legs	6 139	
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables	11 650	33 625
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>		
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables		
<b>Réserves</b>		
- Excédents affectés à l'investissement		
- Réserves de compensation		
- Réserve de trésorerie	206 696	
- Autres réserves		
<b>Report à nouveau</b>	-124 635	116 910
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	253 777	-238 866
<b>Subventions d'investissement sur biens non renouvelables</b>	1 968	21 897
<b>Provisions réglementées</b>		
- Couverture du besoin en fonds de roulement		
- Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations		
- Réserves des plus-values nettes d'actif		
- Droits de propriétaires		
<b>TOTAL I</b>	382 391	-39 637
<b>Compte de liaison</b>		
<b>TOTAL II</b>	0	0
<b>Provisions pour risques</b>	44 607	
<b>Provisions pour charges</b>		
<b>Fonds dédiés</b>	696 157	338 608
<b>TOTAL III</b>	740 763	338 608
<b>DETTES</b>		
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>		
<b>Emprunts et dettes financières divers</b>	138	114
<b>Avances &amp; acomptes reçus sur commandes en cours</b>		
<b>Redevables créditeurs</b>		
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	143 605	148 815
<b>Dettes sociales et fiscales</b>	432 265	424 629
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</b>	4 676	15 427
<b>Autres dettes</b>	29 854	13 675
<b>Produits constatés d'avance</b>	88 296	92 663
<b>TOTAL IV</b>	698 833	695 323
<b>Ecart de conversion (passif)</b>	<b>TOTAL V</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>(I + II + III + IV + V)</b>	<b>994 294</b>

**Association La Sasson**

<b>COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>31-déc-07</b>	<b>31-déc-06</b>
<b>CHARGES</b>		
<b>Charges d'exploitation</b>		
<b>Achats de marchandises</b> variation de stock		
<b>Achats de matières premières et fournitures</b> variation de stock		
<b>Achats d'autres approvisionnements</b> variation de stock		
<b>Achats non stockés de matières et fournitures</b>	231 142	323 959
<b>Services extérieurs et autres</b>	600 871	633 100
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>	145 996	131 885
<b>Charges de personnel</b>		
- Salaires et traitements	1 385 797	1 319 251
- Charges sociales	624 181	587 903
<b>Dotations aux amortissements et provisions</b>		
- Dotations aux amortissements des immobilisations	59 285	66 597
- Dotations aux amortissements des charges d'exploitation		
<b>Dotations aux dépréciations et aux provisions</b>		
- sur actifs circulant	1 538	83 582
- pour risques et charges d'exploitation	44 607	
<b>Autres charges</b>	12 859	23 389
<b>TOTAL I</b>	<b>3 106 276</b>	<b>3 169 666</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de changes		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL II</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
- Sur opérations de gestion		
- Exercice courant	1 770	548
- Exercice antérieur		8 726
- Sur opérations en capital		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement		
dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
dotations sur autres provisions		
- engagements à réaliser sur ressources affectées	574 017	2 745
<b>Impôts sur les sociétés</b>		
<b>TOTAL III</b>	<b>575 787</b>	<b>12 019</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>3 682 062</b>	<b>3 181 686</b>
<b>RESULTAT CREDITEUR = Excédent</b>	<b>253 777</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>3 935 840</b>	<b>3 181 686</b>

**Association La Sasson**

<b>COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>31-déc-07</b>	<b>31-déc-06</b>
<b>PRODUITS</b>		
<b>Produits d'exploitation</b>		
<b>Ventes de marchandises</b>		
<b>Productions vendues</b>		
- Prestations de services	39 373	33 563
- Divers : participations des usagers	222	1 087
<b>Production stockée ou déstockage de production</b>		
<b>Production immobilisée</b>		
<b>Dotations et produits de tarification</b>	1 702 687	1 620 435
<b>Subventions d'exploitations et participations</b>	1 638 562	935 565
<b>Reprises sur amortissements, dépréciation et provisions</b>		
<b>Transfert de charges</b>	43 041	61 602
<b>Autres produits</b>	235 615	182 846
<b>TOTAL I</b>	<b>3 659 499</b>	<b>2 835 097</b>
<b>Produits financiers</b>		
De participations et des immobilisations financières		
Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	0	
Reprise de provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 425	3 086
<b>TOTAL II</b>	<b>1 425</b>	<b>3 086</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
- Sur opérations de gestion sur exercices antérieurs	242 511	3 316
- Sur opérations en capital	21 500	27 917
- Reprise sur provisions		
reprise sur provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement		
reprise sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
reprise sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif		
reprise sur autres provisions	1 133	16 072
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	9 773	57 331
Transfert de charges		
<b>TOTAL III</b>	<b>274 916</b>	<b>104 636</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>3 935 841</b>	<b>2 942 820</b>
<b>RESULTAT DEBITEUR = Déficit</b>		<b>238 866</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>3 935 840</b>	<b>3 181 686</b>

## **ANNEXE ASSOCIATION LA SASSON**

La présente annexe aux comptes annuels de l'exercice de 12 mois clos le 31.12.2007 comporte les éléments d'informations complémentaires au bilan dont le total s'établit à 1 821 988 euros et au compte de résultat qui se solde par un bénéfice net de 253 777 euros.

Les éléments d'information qui ne présentent pas un caractère obligatoire ne sont mentionnés que pour autant qu'ils ont une importance significative.

### **PREMIERE PARTIE - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

#### **NOTE 1 - REGLES ET PRINCIPES GENERAUX APPLIQUES :**

Les comptes de l'exercice clos le 31.12.2007 ont été élaborés et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC). L'Association a arrêté ses comptes en respectant :

- l'article 432-1 du PCG (règlement n°99-03 du CRC)
- adapté par le règlement n° 99-01 du CRC
- précisé par l'avis n°2007-04 du CNC du 04 mai 2007 relatif aux règles comptables applicables aux associations et fondations gestionnaires d'établissements sociaux et médico-sociaux privés qui appliquent les règlements n°99-01 et 99-03 du CRC
- spécifié par l'arrêté du 12 décembre 2007 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant de l'article L312-1 du Code de l'action sociale et des familles.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- indépendance des exercices
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

## **NOTE 2 - METHODES D'EVALUATION :**

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

### **2.1 Actif immobilisé :**

L'amortissement économique des immobilisations corporelles est établi selon le mode linéaire.

#### **Les principales durées d'utilisation retenues sont :**

- logiciels 1 an
- agencements installations 5 ans
- matériel de bureau 3 à 6 ans

Il a été considéré que les nouvelles règles comptables applicables depuis 2005 sur les actifs et les amortissements n'entraînaient pas la nécessité, d'une part de modifier la durée d'amortissement jusque là pratiqué et d'autre part de décomposer certaines immobilisations.

### **2.2 Actif circulant :**

Les autres éléments de l'actif circulant sont inscrits pour leur valeur nominale, sous déduction, le cas échéant, des provisions destinées à les ramener à leur valeur actuelle.

## **NOTE 3 - PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS -ENGAGEMENTS HORS BILAN - AUTRES INFORMATIONS :**

### **3.1 Engagements pris en matière de retraite :**

Ces engagements n'ont pas fait l'objet d'une provision. En tenant compte du personnel actuel, cette provision s'élèverait à 181 689 euros comprenant les charges patronales à hauteur de 48%. La méthode de calcul retenue est l'indemnité minimum de 1/10<sup>ème</sup> de mois par année d'ancienneté pour les salariés ayant moins de 10 ans d'ancienneté, plus favorable que l'application de la convention collective du 31 octobre 1951. Pour les salariés ayant plus de 10 ans d'ancienneté au sein de l'association, application de la convention collective du 31 Octobre 1951 soit : de 15 à 19 ans de travail effectif ou assimilé : trois mois de salaire.

### 3.2 Droit individuel à la formation :

Le volume d'heures de droit individuel à la formation utilisé par les salariés durant l'année 2007 représente 40 heures, le volume d'heures non encore utilisé représente 2 467 heures au 31 décembre 2007.

### 3.3 Rémunérations des trois plus hauts « cadres dirigeants » (Décideurs) :

Selon l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 Mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et/ou salariés ne sont pas rémunérés et leurs avantages en nature représentent 0.00 euros. L'association n'ayant qu'un seul salarié cadre dirigeant, indiquer sa rémunération en annexe contribuerait à mentionner son seul salaire.



**DEUXIEME PARTIE - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS  
AU BILAN**

**NOTE 4 - ACTIF IMMOBILISE :**

4.1 Valeurs Brutes :

4.1.2 Mouvements des postes de l'actif immobilisé :

Rubriques	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	40 190	0	0	40 190
Immobilisations corporelles	422 626	71 064	0	493 689
Immobilisations financiers	34 280	9 354	8 414	35 220
Immobilisations en cours	0	0	0	0
	<b>497 096</b>	<b>80 417</b>	<b>8 414</b>	<b>569 099</b>

4.2 Amortissements :

4.2.1 Variations des amortissements :

Immob. Amortissables	Amortiss. au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Amortiss. sur sorties d'actif	Amortiss. à la fin de l'exercice
Frais d'établissement	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles	38 134	2 057		40 190
Immobilisations corporelles	331 849	57 229		389 078
Immobilisations financières	0	0	0	0
	<b>369 983</b>	<b>59 285</b>	<b>0</b>	<b>429 268</b>

**NOTE 5 - ACTIF CIRCULANT :**

*5.1 Etat des échéances des créances :*

Créances	Montant brut	A -1an	A +1an
Créances de l'actif immobilisé(1)			
<u>Créances de l'actif circulant :</u>			
. clients et compte rattachés	711	711	
. autres créances	356 695	356 695	
Charges constatées d'avance	61 408	61 408	
<b>TOTAL</b>	<b>418 814</b>	<b>418 814</b>	

**NOTE 6 - TRESORERIE :**

Les valeurs mobilières de placement sont constituées par des SICAV Monétaires  
Prix d'acquisition en euros **1 167 015**  
Plus value latente non comptabilisée de 10 029 euros au 31 décembre 2007

Les disponibilités sont constituées par :

Compte credit coopératif	10 169
Compte BFCC-FJYG	6 345
Compte Banque de Savoie	160 419
Caisse	3 383
<b>TOTAL</b>	<b>180 316</b>

**NOTE 7 - COMPTE DE REGULARISATION :**

*7.1 Charges constatées d'avance :*

Téléphone	151
Loyers	17 362
Loyers photocopieurs	6 396
Loyers véhicules	2 677
Location matériels divers	684
Bons de carburant	580
Bons alimentaires	1 058
Maintenance matériels	3 466
Maintenance logiciels	3 554
Assurance	24 021
Documentation technique	1 461
	<b>61 408</b>

## NOTE 8 - FONDS PROPRES

### 8.1 Fonds associatifs :

Fonds associatifs 26797

### 8.2 Dons et legs :

Un montant de 6139 euros a été légué à l'Association LA SASSON durant l'exercice 2007 et provient de la dévolution des biens de l'Association Foyer Jean Yves Guillaud.

### 8.3 Subventions d'investissements affectés à des biens renouvelables :

Nature des fonds	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
Subventions travaux de sécurité :				
- Centre hébergement d'urgence Mérande	11 650			11 650
- Centre hébergement d'urgence Lemenc	21 975		21 975	0
	<b>33 625</b>	<b>0</b>	<b>21 975</b>	<b>11 650</b>

### 8.4 Réserve de trésorerie :

La réserve de trésorerie provient des crédits Direction population migration, elle a été constituée en 2004, et s'élève à 206 996 euros. Cette réserve de trésorerie était comptabilisée en fonds dédiés sur l'exercice 2006, il a été opéré à son reclassement sur l'exercice 2007 en compte 106850 réserve de trésorerie.

### 8.5 Report à nouveau :

Le report à nouveau est constitué de :

Report à nouveau des résultats non conventionnés	119 315
Résultat sous contrôle de tiers Ddass 2006	- 82 507
Résultat sous contrôle de tiers Hôtel Social 2006	- 1 828
Résultat sous contrôle de tiers crédit Direction Pop.Migrat.2006	- 157 855
Résultat sous contrôle de tiers DVS Gdv 2004	- 1 759
	<b>- 124 635</b>

### 8.6 Résultat de l'exercice :

Résultat crédit Direction population migration	157 855
Résultat Dvs Gdv	6 099
Résultat Ddass	89 824
	<b>253 778</b>

**8.7 Subventions d'investissements affectés à des biens non renouvelables :**

Nature des fonds	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
- Subvention pour travaux	80 000		80 000	0
- Subvention caravane Gdv	4 878	71		4 949
	<b>84 878</b>	<b>71</b>	<b>80 000</b>	<b>4 949</b>

Nature des fonds	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
- Subvention pour travaux	80 000		80 000	0
- Subvention caravane Gdv	2 981			2 981
	<b>82 981</b>	<b>0</b>	<b>80 000</b>	<b>2 981</b>

**NOTE 9 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

**9.1 Provisions pour risques**

Nature des fonds	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
Provision pour risques	0	44 607	0	44 607
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>44 607</b>	<b>0</b>	<b>44 607</b>

Une provision pour risque a été comptabilisée et couvre la totalité de la demande prud'homale de deux salariés de l'association.

**NOTE 10 - FONDS DEDIES**

**10.1 Détails des fonds dédiés**

Nature des fonds	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
Fonds dédiés :				
- Personnels	52 163			52 163
- Travaux CHU	12 057		3 973	8 084
- Crédit direction popul.migrat.	0	101 573		101 573
- Equipe de rue	3 115	7 201	3 115	7 201
- Téléphone 115	2 355	13 963	2 355	13 963
- Veille sociale	322	381 560	322	381 560
- RGF	8	58 904	8	58 904
- Réserve trésorerie	206 696		206 696	0
- Gens du voyage	0	10 816		10 816
- Rtt	61 892			61 892
<b>TOTAL</b>	<b>388 608</b>	<b>574 017</b>	<b>216 469</b>	<b>696 157</b>

## NOTE 11 - DETTES :

### 11.1 Etat des échéances des dettes :

	Montant bruts	A - 1an	de 1 à 5 ans	A + 5ans
<u>Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit</u>				
.à deux ans maximum à l' origine				
.à plus deux ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	138	138		
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	143 605	143 605		
Dettes fiscales et sociales	432 265	432 265		
Dettes sur immobilisations et cptes rattachés	4 676	4 676		
Autres dettes	29 854	29 854		
<b>TOTAL</b>	<b>610 538</b>	<b>610 538</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 11.2 Détail des charges à payer :

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	
Emprunts et dettes financiers divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 600
Dettes fiscales et sociales	238 332
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>288 933</b>

une provision pour congés à payer est incluse dans les dettes sociales pour un montant de 161 035.43 euros.

## NOTE 12 - PRODUITS CONSTATES D'AVANCE :

Il s'agit de montants perçus les années antérieures pour des actions en cours ou non réalisées à la clôture de l'exercice.

Loyers	38 112
Activité culturelle	106
Subvention Ddass	16 870
Subvention cava	25 798
FSL Aix	5 648
Indemnités journalières de sécurité sociale	1 763
	<hr/>
	<b>88 296</b>

**TROISIEME PARTIE - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS  
AU COMPTE DE RESULTAT**

**NOTE 13 - VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN SALAIRE :**

	Effectifs moyen salarié	Effectifs mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	8	
Administration	6	
Animateurs-Educateurs-Moniteurs	30	
Cec Cae	5	
	<b>49,0</b>	<b>0</b>

**NOTE 14 - VENTILATION DES DOTATIONS :**

Dotation globale Ddass	1 581 555
Dotation globale Ddass FJYG	121 132
	<u>1 702 687</u>

**NOTE 15 - VENTILATION DES SUBVENTIONS :**

Subvention DDASS	1 466 895
Subvention FONJEP	14 522
Subvention CCAS	39 780
Subvention RMI	96 565
Subvention FSL	20 800
	<u>1 638 562</u>

**NOTE 16 - TRANSFERTS DE CHARGES**

Refacturation Asva	26 951
Refacturation Fob	3 330
Refacturation Accueil Savoyard	12 262
Remboursement divers (timbres, ...)	498
	<u>43 041</u>

**NOTE 17 - VENTILATION DES AUTRES PRODUITS**

Remboursement IJSS	23 004
Remboursement CNASEA	45 524
Remboursement Prévoyance	13 884
ALT	148 075
Remboursement Agefos	1 475
Autres remboursements	3 653
	<u>235 615</u>